

FORMATION
CONTINUE
2025/2026

Niveau
Perfection-
nement

 **SFPIO**
FORMATION

N°9A17
odpc
Organisme agréé par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr

FORMATION CONTINUE

30-31 janvier 2026 / PARIS

Résolution de cas complexes: de la zone esthétique à l'édenté complet.



Lieu de la formation :

Hôtel Napoléon 40 avenue de
Friedland 75008 Paris

Pauses et Déjeuners pris sur place

**PLACES
LIMITÉES**

Renseignements et inscriptions

contact@sfpio.com

02-40-08-06-63

sfpio.com

Places limitées

Le Docteur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Email* : *Obligatoire pour confirmation d'inscription

SFPIO Formation n'exploite les données personnelles collectées que pour des finalités déterminées et légitimes, qui entrent dans le strict cadre de ses activités, conformément à son objet social. Sa charte de confidentialité est disponible sur le site www.sfpio.com

Numéro RPPS-ADELI :

- Je ne souhaite pas être pris(e) en photo ni apparaître dans les vidéos pour les réseaux sociaux ou à des fins publicitaires.
- Inscription à la session des 30-31 janvier 2026 : Masterclass en implantologie «résolution de cas complexes : de la zone esthétique à l'édenté complet» - **1395 € TTC**

Mode de règlement

- Par chèque à l'ordre de SFPIO Formation
- Par virement bancaire

IBAN : FR76 3000 3043 4800 0200 2731 171

A retourner à SFPIO Formation - 9 rue Boileau - 44000 NANTES

Pour tout renseignement veuillez contacter Caroline au secrétariat de SFPIO Formation :

Tél. 02 40 08 06 63 - email : caroline.deniaud@sfpio.com

N°Siret 979 505 666 000 11



sfpio.com

INFORMATION CONCERNANT VOTRE INSCRIPTION

Formation en présentiel limitée à 20 participants, délivrée en français.

Modalités et délais d'accès

Pré-inscription par envoi du bulletin d'inscription complété par mail ou par courrier. Inscription à réception du règlement.

Accusé réception de la demande d'inscription sous une semaine.

Validation de l'inscription au minimum 2 semaines avant la date de début de formation.

Encaissement du règlement (total ou partiel) une semaine avant la date du début de formation.

LES PARTENAIRES 2025 DE LA SFPIO

